

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2014

## o PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Laura VIRET, Jean-Paul COUTY, Marie Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Jean-Michel JACQUES, Lionel LERDUNG, Lionel VERNAY,

## o PERSONNES ABSENTES :

Alain BRUCHEZ,

## o PERSONNES ABSENTES EXCUSEES :

Pascale VULIN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

## o ORDRE DU JOUR :

### DELIBERATIONS:

**-MISE A DISPOSITION D'UN JEUNE EN CONTRAT D'AVENIR PAR LE CENTRE DE GESTION 74 AUPRES DE LA COMMUNE DU SAPPEY.**

**-CONVENTION DE VIABILITE HIVERNALE AVEC LA SA MONT BLANC POUR L'IMMEUBLE LE SAPPIARD.**

**-CONVENTION DE VIABILITE HIVERNALE**

**-SUBVENTION TARTIFILOUS**

**-VIREMENT DE CREDITS N°2-EXERCICE 2014**

### **AFFAIRES DIVERSES**

\*\*\*\*\*

**-MISE A DISPOSITION D'UN JEUNE EN CONTRAT D'AVENIR PAR LE CENTRE DE GESTION 74 AUPRES DE LA COMMUNE DU SAPPEY.**

Il s'agit pour les communes de VOVRAY et du SAPPEY, de missionner le CDG 74 pour le suivi du contrat de notre employé commun, Mickaël. Cette convention de mise à disposition régularise la situation établie depuis le mois de mai dernier, date d'embauche de notre employé en contrat d'avenir.

VOTE 10 VOIX POUR

**-CONVENTION DE VIABILITE HIVERNALE AVEC LA SA MONT BLANC POUR L'IMMEUBLE LE SAPPIARD.**

Un appel d'offres pour la viabilité hivernale a été organisé en octobre et la commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'étude des propositions. Une seule offre a été reçue, celle de M Didier DESBIOLLES.

Sa proposition est de 70€/h de travail (au lieu de 65€ sur la convention précédente) avec un montant d'immobilisation du matériel de 4800€ pour la saison (au lieu de 4440€). Une nouvelle convention sera donc établie pour une période de 4 ans, sauf en cas de remise en cause par l'une des parties.

VOTE 10 VOIX POUR

### **-CONVENTION DE VIABILITE HIVERNALE**

Une convention doit être signée entre la SA MT Blanc et la commune pour l'entretien de l'accès à l'immeuble Le Sappiard en période hivernale. La prestation était assurée auparavant par JM Brand. Depuis 2ans, c'est la commune qui facture la prestation au prix de 70€/h, tarif proposé par la SA MT Blanc.

VOTE 10 VOIX POUR

### **-SUBVENTION TARTIFILOUS**

L'association Les Tartifilous fait une demande de subvention complémentaire. Marie-Laure DESBIOLLES explique qu'une erreur de calcul a été faite par l'association lors de sa première demande : en effet, les cotisations URSSAF (43% du salaire) n'avaient pas été prises en compte.

Les sommes concernées sont importantes, notamment avec l'augmentation du nombre d'enfants et l'ajout de l'encadrement des TAP. Au total, 10000€ ont déjà été versé par chacune des 2 communes, et 2X 3059 € sont nécessaires pour cette fin d'année. Pour 2015, le budget prévu est de 41874€.

Une subvention de 900€ est allouée par l'Etat pour chaque enfant. Egalement, les heures de garderie sont payées par les familles 1,20€/H.

Il est convenu de rencontrer les représentants de l'association pour mieux évaluer les dépenses futures et se préparer pour les prochains effectifs (24 enfants au Sappey en septembre 2015, 28 en 2016).  
Au regard du montant des budgets annuels concernés, la question se pose de faire vérifier les comptes de l'association par un professionnel.

VOTE 10 VOIX POUR

#### **-VIREMENT DE CREDITS N°2-EXERCICE 2014**

Le virement de 9000€ du compte 022 dépenses et imprévus sur le compte 6574 subventions diverses est nécessaire pour procéder au paiement direct des subventions à l'association les Tartifilous (de novembre au prochain budget en mars).

VOTE 10 VOIX POUR

#### **-VENTE DE BOIS DE LA FORÊT COMMUNALE PAR L'ONF.Délibération complémentaire proposée par le Maire.**

L'ONF, qui assure l'entretien de notre forêt communale propose pour le programme 2015, la vente de sapins d'un volume de 150 m3. La valeur marchande serait d'environ 4000€.

VOTE 10 VOIX POUR

### **AFFAIRES DIVERSES**

- CCPC: lors du dernier bureau, les élus des 13 communes ont eu la proposition de modifier les statuts afin de regrouper certains services au niveau intercommunal. Le Maire indique qu'il n'est pas favorable à cette proposition, plus coûteuse et moins souple que la situation actuelle.

- GEOTHERMIE: Un courrier a été envoyé en Mairie par une association pour alerter les élus sur une société qui fait des forages d'étude dans la région. La décision de ce type d'étude est sous l'autorité de l'Etat. Si des particuliers acceptent des forages sur leurs terrains, la commune n'a pas la possibilité de s'y opposer. Les élus tiennent toutefois à montrer leur opposition à ce type de travaux qui peuvent déboucher sur l'exploitation de gaz de schiste et sur de possibles atteintes à l'environnement. Un contact sera pris avec l'association qui a fait ce courrier pour connaître les démarches à engager.

- PLUI: le Maire présente aux élus le plan du POS de notre commune. Les surfaces qui seront affectées à notre commune dans le cadre du PLU Intercommunal ne sont pas encore connues, elles seront de l'ordre de 3 à 4 hectares. Toutefois, les zones construites depuis la mise en place du SCOT, en avril dernier, viendront se déduire de la surface constructible qui nous sera affectée.

- LA SALEVIENNE: des représentants de la Salévienne ont rencontré le Maire, Laura VIRET et Jean-Michel JACQUES. Ils recherchent des documents ou des photos anciennes du secteur des Bornes et font appel aux plus anciens pour leur apporter des informations. Ils proposent d'organiser des rencontres afin de recevoir des témoignages. Une affiche apportera une première information au public concerné le jour du repas du 11 novembre.

- 11 NOVEMBRE: Une cérémonie aura lieu à 10 h au Sappey, avec 3 lecteurs, et la cérémonie qui nous réunira à Vovray aura lieu à 11h, avec les enfants de l'école et des personnes qui liront des lettres de poilus.

- RECENSEMENT: le recensement, qui se déroulera en début d'année, sera confié à MME MARGUERETTAZ de Clarnant.

- CHORALE NUANCES: Martine DUSONCHET propose que cette chorale donne un concert au Sappey le printemps prochain. La seule condition est que le concert soit organisé au profit d'une cause ou d'une association.

- SITE INTERNET: la dernière formation aura lieu le 10 novembre pour Laura VIRET et Jean-Pierre BAILLARD qui seront administrateurs du site. Ils pourront ensuite mettre en ligne les articles des membres de la commission communication.

- DEPLIANT POUR LES NOUVEAUX HABITANTS: Un projet Intercommunal est lancé pour que les nouveaux habitants reçoivent, dès leur arrivée, les informations et les contacts nécessaires. Pour la commune du Sappey, il n'est donc pas nécessaire de faire un projet similaire en parallèle. Nous pourrions simplement ajouter un feuillet pour notre commune dans le document qui sera édité par la CCPC.

- POUBELLE EXTERIEUR: Jean-Paul COUTTY demande la possibilité d'ajouter une poubelle devant l'entrée de la salle pour faciliter le nettoyage de cette zone. Le Maire considère que ce n'est pas nécessaire et que cet équipement pourrait gêner à cet endroit.

- BASSINS LAVOIRS: Jean-Pierre BAILLARD propose que cet automne des plantations de vivaces ou de plantes soient faites dans certains bassins ( Chez Fauraz, chez Floret, à Clarnant, etc) Le Maire indique que le bassin de chez Fauraz vient d'être préparé pour cela. Il serait possible de planter certains rosiers robustes et de faible hauteur ainsi que des plantes décoratives.